

MARCEL TOMENO

14 novembre 1914 - 6 juin 1964



PROLOGUE

AU BUFET DE LA GARE DE St PIERRE DES CORPS

Chronique de bistrot

Françoise TOMENO

14 juillet 2011

Ça fait juste un peu plus d'un an. Je l'attendais au buffet de la gare de St Pierre des Corps.

J'aime beaucoup le buffet de la gare de St Pierre des Corps, et oui ! Chaque fois que je prends le train, je viens un peu plus tôt, et je prends mon petit crème. Il y a là une serveuse qui me touche beaucoup. Pleine d'énergie, elle a un petit mot pour l'un ou pour l'autre, et a fini par me repérer. À force, j'ai pris l'habitude de lui dire le motif de mon déplacement : souvent professionnel, ça l'intéresse ; mais aussi parfois pour me rendre à une expo, un spectacle, elle en connaît un rayon dans ce secteur-là, on discute.

Ce jour-là de juin 2010, ce n'est pas moi qui prends le train. J'attends Françoise, « Françoise l'autre », comme elle aime à dire, ou « l'autre Françoise ». Elle s'annonce toujours comme ça quand elle téléphone ou laisse un message. Depuis ce matin, elle n'arrête pas de me téléphoner, c'est le bazar à la SNCF. Son train va bientôt partir, mais non, puis peut-être, mais pas encore. Puis il est arrêté en pleine voie. J'attends, j'attends, et entreprends le garçon qui sert en salle sur les ravages de la privatisation en marche.

Françoise l'autre, je l'ai rencontrée quand elle effectuait des recherches à Mettray, sur la Colonie Pénitentiaire Agricole, avec une équipe de chercheurs du CNRS. Françoise Tétard, Historienne, Ingénieure chercheuse au CNRS. Elle avait trouvé, dans un coffre renfermant des archives à Mettray, un texte manuscrit que j'avais écrit lorsque, jeune analysante, je cherchais désespérément ce qui avait attiré mon père sur les lieux de cette ancienne Colonie Pénitentiaire Agricole, pour y ouvrir un établissement « où des enfants seraient heureux là où d'autres avaient été malheureux » disait-il (il semble qu'il ait assez bien rempli la mission qu'il s'était donnée).

Françoise et sa collègue Monique Brisset étaient venues me rencontrer, et le temps aidant, Françoise était devenue mon amie. Elle connaissait mon goût pour l'écriture de petites histoires, professionnelles, et elle avait lu Jésus, petite chronique de bistrot ; je lui parlais souvent des scènes que j'avais observées dans les bistrots. Elle m'encourageait à écrire toutes ces histoires.

C'est parce que ce genre d'écriture lui plaisait, et à cause de ma profession, qu'elle m'avait fait part de son souhait que nous écrivions ensemble un livre sur la réouverture, à Mettray d'un établissement pour enfants. J'ajoutais toujours que c'était aussi parce que j'étais la fille de mon père. Mais elle rétorquait que si je n'avais pas été psychologue psychanalyste, elle ne me l'aurait pas demandé. Le livre devait s'appeler « Mettray, cet obscur objet du désir ». Elle était l'historienne qui assurait la rigueur et le contenu, elle me choisissait pour l'écriture.

Enfin elle arrive, et je lui raconte mon attente au buffet, mes rêvasseries sur Mettray, mon enfance. « Il faut que tu écrives ça », dit-elle. Je lui dis que la salle d'archives où nous allons aujourd'hui, à Mettray, est mon ancienne chambre, ce qui me fait bizarre. Je lui raconte mes révisions du bac, quand je me levais très tôt, quand tout était silencieux. Arrivées à Mettray, dans « ma chambre », je retrouve les bruits du dehors, les voix des garçons au travail, le bruit

de leurs outils, celui du vent dans les mêmes arbres que ceux de ma jeunesse, les parfums, quelque chose de l'immuable, des bruits soyeux comme un silence : « Ça, tu le mettras dans le livre, ce sera ton texte à toi ».

A la fin de la journée, je l'ai conduite à la gare de Tours, nous avons pris un pot au buffet, il faisait chaud et beau.

Je n'ai jamais revu Françoise après ce jour de juin 2010. Juste un coup de fil en juillet pour fixer nos rendez-vous à la rentrée, pour la poursuite de notre travail. Françoise s'est tue. Elle a tu sa maladie. Elle est partie le 28 septembre 2010.

Le livre n'aura pas lieu.

Les petites chroniques de bistrot verront le jour, j'aurais aimé que Françoise les lise, et j'ai en tête nos rires et nos discussions sans fin dans sa maison de Montmartre. Nous en aurions parlé pendant des heures.

J'aime toujours le buffet de la gare de St Pierre des Corps.

DE L'ÉDUCATION NATIONALE AUX CHANTIERS DE JEUNESSE EN ALLEMAGNE, DES CHANTIERS DE JEUNESSE A METTRAY.

Petit fils d'un immigré Italien, Marcel TOMENO est né le 14 novembre 1914 à Carvin, dans le Pas de Calais. Son père, Marcel Tomeno, a d'abord travaillé comme maréchal ferrant dans la « Maréchalerie » de son propre père, Giacomo Giuseppe Tomeno. Marcel Tomeno père a ensuite travaillé dans une petite agence comptable de Carvin. La mère de Marcel Tomeno, Marie Mercier Tomeno, tenait un « estaminet » juste à côté de la forge familiale. Elle est décédée lorsqu'il avait 11 ans. On disait des deux familles, paternelle et maternelle, qu'elles « bouffaient du curé ».



Estaminet Maréchalerie Tomeno Mercier

À l'âge de 12 ans, peu après le décès de sa maman, Marcel Tomeno est placé dans un internat tenu par des pères Salésiens à Melle, en Belgique. Ce passage chez les Salésiens n'aura pas été une partie de plaisir puisque sur un petit mot adressé à ses tantes, Flora Mercier Pignet et Solange Mercier Lemaire, il se plaint et leur demande de venir le chercher¹.

Après deux années passées chez les Salésiens, il poursuit son parcours scolaire au Cours Complémentaire de Carvin, puis à l'École Normale d'Instituteurs à Arras, où il a comme professeur Georges Hyvernaud² qu'il retrouvera quelques années plus tard à l'Offlag IID IIB, en Haute Silésie.

¹ Archives familiales

² Georges Hyvernaud, écrivain. Deux de ses ouvrages, *La peau et les os*, et *Le wagon à vaches* sont inspirés par son expérience de la captivité

En possession du Brevet Supérieur et du Certificat d'Aptitudes Pédagogiques, il exerce comme instituteur à Carvin de 1933 à 1935. Il adhère à la CGT et rejoint les Jeunesses Communistes. Tout en restant adhérent à la CGT, il quitte les Jeunesses Communistes en 1936 ou 1937.

En 1936, il fait son service militaire comme Élève Officier de Réserve à l'École Spéciale Militaire de Saint Cyr, où il obtient le grade de sous-lieutenant. Il termine son service militaire au 21^e Régiment d'Infanterie de Langres. C'est pendant cette dernière période que, lors d'une permission passée avec quelques camarades à la frontière suisse, il fait la connaissance de Marthe Crevoisier, citoyenne suisse, qui deviendra sa femme.

Marthe Crevoisier habitait un village du Jura Suisse, Le Noirmont. François Crevoisier, son père, exerçait des activités commerciales, et Cécile Froidevaux Crevoisier, sa mère, le métier d'institutrice, fait rare à cette époque pour une femme en Suisse.

Au moment où elle rencontre Marcel Tomeno, Marthe Crevoisier exerce dans son village la profession de couturière. Elle aurait, elle aussi, aimé être institutrice. Elle fait partie de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne³ et participe au grand rassemblement des Jeunesses Ouvrières Chrétiennes au Parc des Princes à Paris pour les 10 ans de la JOC en 1937.

La rencontre entre Marcel Tomeno et Marthe Crevoisier aura été une rencontre de deux engagements, marqués par la même préoccupation de la Justice Sociale. Elle accompagnera leur vie commune. Marcel Tomeno deviendra un fervent croyant et pratiquera, avec son épouse, un catholicisme progressiste engagé, entre autres, dans le village de Mettray.

En 1937, il reprend son métier d'instituteur à Carvin, à la fosse n° 4 d'Ostricourt. Marthe Crevoisier devenue Tomeno l'y rejoint après leur mariage en Suisse en avril 1939.

Mobilisé comme lieutenant en septembre 1939, il se porte volontaire des Corps Francs⁴. Son premier fils, Bernard, naît en avril 1940, alors qu'il est au front.

Nommé commandant de Compagnie en mai 1940, il est fait prisonnier en juin à Rethel, il est transféré dans un camp de prisonniers à Gross-Born en Poméranie, l'Offlag (Offizierlager) IID, puis en mars 1942 à l'Offlag IIB à Arnswalde.

Là, il retrouve d'autres instituteurs, et son professeur d'école normale, l'écrivain Georges Hyvernaud⁵. Il côtoie dans des cercles d'étude des professeurs du secondaire, qu'il nomme « les universitaires », et témoigne de dissensions entre ceux-ci et les instituteurs, ces derniers étant accusés d'être à l'origine de la défaite. Ils n'auraient pas été à la hauteur de leur mission à l'égard de la jeunesse⁶.

³ La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) est une association catholique de jeunes du milieu ouvrier, généralement considérée comme étant situé à gauche, voire, dans le passé, à l'extrême gauche de l'échiquier politique.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeunesse_ouvri%C3%A8re_chr%C3%A9tienne

⁴ « Ces corps francs uniquement composés de volontaires ont été décidés dès septembre 1939. Ces unités ont des effectifs peu nombreux, une section au plus une compagnie, commandée par un sous-officier, au mieux par un officier subalterne. Ces corps francs existent aussi bien dans l'infanterie que dans la cavalerie, l'infanterie de forteresse ou l'aviation. Pendant la drôle de guerre, ces petites unités seront les seules à combattre en "tâtant" quotidiennement les lignes allemandes. . Ce sont les corps francs qui vont recevoir le premier choc lors de l'offensive allemande ».

http://delamarejean.free.fr/Service_Militaire_Obligatoire/html/la_deuxieme_guerre_mondiale02.html.

⁵ « 19 août. Il pleut. La chasse aux poux continue. 15 h 30 : conférence Hyvernaud sur l'instituteur. Très bien. Peut-être un peu noirci dans le tableau de la condition de l'instituteur, mais il fallait dire tout cela. J'ai retrouvé mon Hyvernaud professeur d'EN ». Extrait des Cahiers de Captivité de Marcel Tomeno, archives familiales. Il s'agit du 19 août 1940.

⁶ Cahiers de Captivité, archives familiales

Il participe à la mise en place de groupes d'études d'instituteurs, où, entre autres, seront abordées des questions de l'éducation de la jeunesse : groupements d'instituteurs catholiques de l'école publique, groupement d'instituteurs laïques et catholiques de l'école publique. Il fait partie du groupe des instituteurs catholiques. Il rêve de constituer un groupe d'instituteurs catholiques du public et du privé...⁷ Fervent croyant, il tiendra pourtant, à son retour d'Allemagne, à ce que ses enfants soient scolarisés à l'École Publique et Laïque.

Il participe au groupe dit « des universitaires », avec les enseignants du second degré. Il donne des cours aux ordonnances (CM1), qu'il dit intéressés par l'orthographe⁸.

Il suit un grand nombre de cours de l'Université créée au sein du camp, des cours d'histoire, de philo (Paul Ricoeur), de littérature (Georges Hyvernaud), de géographie physique et humaine, etc.⁹

Il suit des cours sur la pédagogie, qui font l'objet d'une prise de notes spécifique sur un cahier dédié : éducation et enseignement, l'école nouvelle, éducation morale, enseignement du français, avec une partie concernant la psychologie de l'enfant, préparation à la vie et culture générale¹⁰.

Au camp, les prisonniers se préoccupent de ce que devient la jeunesse française¹¹. Une école de cadres est créée, dans l'esprit de l'école de cadres d'Uriage pour les cadres des Chantiers de Jeunesse et en septembre 1942 est élaboré le projet d'un Centre de Chantiers de Jeunesse¹². « Le stage, dans la pensée des organisateurs devait atteindre les plus larges horizons de la formation et de la culture ». La première année se déroule de septembre 1942 à juillet 1943. Le Centre changera de nom la deuxième année (1943-1944) : « Les dirigeants estimèrent plus sage de modifier l'étiquette du Centre. L'attitude des Chantiers de Jeunesse vis à vis du Service du Travail Obligatoire était vivement critiquée au camp »¹³

Il quitte l'Offlag II B début novembre 1942 pour travailler dans une entreprise allemande comme secrétaire et continue d'être hébergé à l'Offlag II B.

En mai 1943, il écrit à son épouse : « j'apprends par un ancien camarade de camp qui est délégué adjoint de la mission des travailleurs civils en Allemagne que je serai peut-être transformé en travailleur civil (...). On a besoin pour encadrer et conseiller les jeunes venus de France et les prisonniers devenus civils « de chics types comme moi » (...). Je pourrai peut-être avoir à diriger au point de vue culturel et spirituel un groupe de français ». Et toujours en mai 1943 : « Cette transformation en civil me permettra peut-être d'être utilisé par la Mission Française au poste dont je t'ai parlé »¹⁴. Il fait probablement allusion à « la Mission « Chantiers » au service des jeunes Français astreints au Service du Travail Obligatoire »¹⁵. En

⁷ Cahiers de Captivité, archives familiales.

⁸ Idem

⁹ Cahiers de notes des cours de l'Université créée à l'Offlag IID IIB. Archives familiales.

¹⁰ Cahiers de notes des cours suivis par Marcel Tomeno à l'Offlag. Archives familiales. Voir aussi le livre de l'abbé Flamment, *La vie à l'Offlag IID IIB, 1940, 1945* publié par l'Amicale de l'Offlag IID IIB, avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique, mai 1956.

¹¹ « Les chantiers de jeunesse au camp » Pages 306 à 312, in *La vie à l'Offlag IID IIB-1940-1945*, Abbé Pierre Flamment, ouvrage cité

¹² Idem, page 308

¹³ Idem

¹⁴ Archives familiales

¹⁵ *Mission Chantiers Jeunesse Allemagne, 1943-1945*, Pierre Martin, Page 82, Lavauzelle 1992

effet, il sera affecté en septembre 1943 à la DOF, Délégation Officielle Française¹⁶, de Katowice, dont un très grand nombre d'encadrants sont des chefs des Chantiers de Jeunesse qui ont tenu à accompagner les jeunes des Chantiers de Jeunesse requis pour le STO.

Le 19 juin 1943, il est « mis en congé de captivité allemande », il est transformé en travailleur civil.

En juillet ou août 1943, il se déplace à Berlin (courrier de son épouse¹⁷), probablement à la DOF de Berlin.

Le 9 septembre 1943, il est affecté à la DOF de Haute Silésie à Katowice, comme adjoint au Délégué Régional, un certain Damel, de réputation collaborationniste¹⁸. Celui-ci est très vite remplacé par Louis Gilbert.

Dans un rapport adressé le 13 août 1945 au « Ministère des Prisonniers de Guerre, Déportés et Réfugiés, direction de la captivité, sous-direction des Renseignements et de la Documentation »¹⁹, Louis Gilbert écrit : « Mon prédécesseur à Kattowitz, Damel, était un milicien. Il avait réussi à indisposer tous les Français contre lui (...). Il s'était particulièrement aliéné une partie des membres de la Délégation Régionale, MM Tomeno, Canon, Gazelot et Mlle de Willermin. Ces derniers avaient commencé contre lui une lutte qui eut pour conséquence le renvoi de Damel, convaincu d'incapacité et de paresse ».

Dans ce même rapport, Louis Gilbert précise qu'il a donné son adhésion au FIA, le Front Intérieur Allemand, groupe de résistance²⁰.

Il qualifie Marcel Tomeno, son délégué régional adjoint, de « très discipliné et très dévoué. Travailleur consciencieux ». Il est « chargé des services statistiques, du courrier, du service culturel ».²¹

Délégué à la Jeunesse, Marcel Tomeno est, selon le témoignage de Jean Anette, en charge de « l'organisation des camps, du logement, de la nourriture, des conditions de travail, des réformes, des permissions »²².

Jean Anette, requis du STO affecté dans un camp de Haute Silésie, qui deviendra Assistant des Chantiers de Jeunesse en Allemagne, prend le train en juillet 1943 pour Katowice pour

¹⁶ La DOF est l'antenne à Berlin du Commissariat Général à la Main d'œuvre française en Allemagne dont le responsable est Gaston Bruneton. Créé en février 1943, cet organisme « n'a pas accès aux usines et aux camps de travailleurs. Ceux-ci sont alors sous la coupe du Deutsche Arbeitsfront (DAF). Gaston Bruneton décide de négocier : la DOF passe sous contrôle du DAF.

« La DOF, de Berlin comprend plusieurs services. Le personnel est constitué, en majorité, par des officiers prisonniers détachés pour la circonstance, par des cadres requis au titre du S.T.O. et par des chefs issus des Chantiers de jeunesse. Au total, ce sont des hommes « sûrs ». (...) Peu de collaborateurs partisans, mais des hommes très attachés à l'ordre et à la discipline. C'est suffisant pour les Allemands ». Henry Rousseau, *Pétain et la fin de la collaboration*, Éditions Complexes 1984, pages 336-337.

¹⁷ Courrier du 23 07 43 « J'attends avec impatience des nouvelles de ta visite à Berlin, et je prie pour la tâche merveilleuse à laquelle tu serais appelé ». Archives familiales.

¹⁸ « R. Damel, désigné comme délégué du temps des « amicales du camp » du Comité France Allemagne, a certainement été choisi plus pour ses idées collaborationnistes que pour sa compétence. Rapidement très contesté, la délégation Bruneton le remplacera par Louis Gilbert, homme de haute valeur morale et patriotique ». Jean Anette, témoignage dans *Mission Chantiers Jeunesse Allemagne*, 1943-1945, page 231, Lavauzelle 1992

¹⁹ Rapport adressé par Louis Gibert le 13 août 1945 au « Ministère des Prisonniers de Guerre, Déportés et Réfugiés, direction de la captivité, sous-direction des Renseignements et de la Documentation », copie trouvée dans les archives familiales.

²⁰ Rapport adressé par Louis Gibert le 13 août 1945 au « Ministère des Prisonniers de Guerre, Déportés et Réfugiés, direction de la captivité, sous-direction des Renseignements et de la Documentation », copie trouvée dans les archives familiales.

²¹ Marcel Tomeno a rapporté le dossier complet de la délégation de Kattowitz. Dans un courrier adressé au Ministère des Prisonniers de Guerre, il mentionne qu'il pense être le seul à avoir pu le faire « de nombreuses pièces ayant été perdues dans les bombardements et les difficultés du retour ». Archives familiales, copie du courrier.

²² *Mission Chantiers de Jeunesse en Allemagne*, ouvrage cité. Témoignage de l'assistant Jean Anette, page 231.

découvrir la DOF. Il témoigne : « Toméno, Bras et Capdeville me donnent vivement confiance tant leur désir d'aider est grand même avec le peu de moyens qu'ils ont.

Le sens « français » de leurs paroles me change du premier entretien (avec Damel) et me donne de l'espoir. Tous trois me conseillent de prendre rapidement contact avec G. Toupet, commissaire adjoint des CJF²³, responsable d'un important camp de travailleurs français à Auschwitz ²⁴ ».

Georges Toupet faisait partie des Chefs des Chantiers de Jeunesse qui ont accompagné volontairement en Allemagne, en juin 1943, des jeunes des Chantiers de Jeunesse requis pour le STO. Il avait la charge du camp d'Auschwitz, les jeunes étaient affectés à la construction de l'usine IG Farben. Georges Toupet était agent de renseignement de la France Combattante, chef du Réseau Evasion/Renseignement du Mouvement National des Prisonniers de Guerre et Déportés (MNPGD) pour la Haute Silésie²⁵.

Marcel Tomeno travaille avec lui comme avec d'autres chefs de camp, chefs de chantiers (visite de camps, manifestations sportives ou culturelles²⁶, jury de concours²⁷).

Il semble bien que ce passage par les Chantiers de Jeunesse à la DOF de Katowice ait déterminé toute la suite de la carrière de Marcel Tomeno.

En effet, dans chacun des emplois qu'il va occuper par la suite, on retrouve des compagnons de route de cette époque.

À son retour d'Allemagne, il est sollicité par le Ministère du Travail dont dépendaient depuis 1944 les Chantiers de Jeunesse²⁸, et est nommé au poste de Délégué régional adjoint au Service des Jeunes au Ministère du Travail à Saint Quentin. Il y reste de septembre 1945 à avril 1946. Il y rejoint Michel Seguin, un camarade rencontré en Allemagne à la Délégation Officielle Française de Katowice. Celui-ci y travaillait dans le secteur de la gestion et de l'administration²⁹.

Notons qu'au même moment, non loin de là, Fernand Deligny met en place le premier Centre d'observation et de triage (COT), un organisme géré par l'ARSEA du Nord (Association Régionale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence déficientes et en danger moral). Fernand Deligny publie en 1945 *Graine de crapule. Conseils aux éducateurs qui voudraient la cultiver*. En 1946, il est nommé délégué départemental de « Travail et Culture ». Marcel Tomeno fera de Graine de Crapule un livre incontournable, en bonne place dans son bureau lorsqu'il sera directeur du Village des Jeunes à Mettray³⁰.

En avril 1946, il est contacté, via ce Service des Jeunes, par le Père Chaillet³¹, et est recruté par le C.O.S.O.R (Comité d'Organisation Sociale des Œuvres de la Résistance), pour diriger une

²³ Chantiers de la Jeunesse Française

²⁴ Idem, page 231

²⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Georges_Toupet

²⁶ Photos archives familiales

²⁷ *Mission Chantiers de Jeunesse en Allemagne*, ouvrage cité, page 261. Lors d'un concours de décoration dans le camp d'Auschwitz, on trouve dans le jury des « personnalités françaises : Toupet, Bertrand, Tomeno, etc. »

²⁸ Afin de ne pas apparaître aux yeux de l'occupant nazi comme une organisation militaire, les Chantiers étaient placés sous la tutelle du secrétariat d'État à l'Éducation nationale et à la jeunesse. À l'arrestation de son fondateur, Paul-Maire-Joseph de La PORTE du THEIL, en janvier 1944, ils passent sous le contrôle du ministre du Travail et de la Production Industrielle,

²⁹ Archives Familiales : Rapport Complémentaire de Marcel Tomeno au rapport de Louis Gilbert, et courrier de Michel Seguin du 18 08 2002.

³⁰ Souvenir de sa fille Française

³¹ Témoignage Marthe Tomeno, interview en 2010 par Françoise Tétard et Françoise Tomeno. Le père Chaillet, agent de renseignement puis chef dans la résistance française, a été président du C.O.S.O.R de 1944 jusqu'à son décès en 1972. Dans un courrier adressé à l'Éducation Nationale en janvier 1949, Marcel Tomeno dit avoir été contacté par le COSOR.

Maison d'Enfants de Déportés et Fusillés à Orly, puis à St Germain en Laye. Georges Toupet (Chantiers de Jeunesse en Allemagne, DOF de Katowice) travaille lui aussi au C.O.S.O.R, comme directeur des Services Administratifs³². Pierre Capdeville, qui était également à la DOF de Katowice (service social et culturel³³), après avoir été, à son retour, directeur de Maison d'enfants, travaille également au C.O.S.O.R au poste de directeur de l'Enfance³⁴.

L'établissement de St Germain en Laye évolue et devient à partir de février 1949 un Institut Médico-Pédagogique qui accueille des enfants caractériels. Marcel Tomeno en est le directeur pédagogique, la direction est assurée par Madame Favreau, médecin psychiatre. Marcel Tomeno est à nouveau directeur d'août 1952 à juillet 1955.

Pendant cette période du COSOR, Marcel Tomeno effectue des stages « de rééducation de la dyslexie et de la parole, et d'initiation gestuelle »³⁵.

En mai 1946 naît sa fille Renée, deuxième de la fratrie.

En juin 1947 naît sa deuxième fille, Françoise.

Marcel Tomeno s'intéresse aux Maisons des Jeunes et prend contact avec la Maison des Jeunes de Wittenheim, près de Mulhouse, début 1949³⁶. Ce projet n'aura pas de suite.

Marcel Tomeno est approché en 1948 par André Sanson, secrétaire Général de l'AAJF, l'Association des Amis de la Jeunesse Française. L'AAJF se positionne pour rouvrir un établissement sur les lieux de l'ancienne Colonie Pénitentiaire Agricole de Mettray. Sur un document manuscrit trouvé dans un sac de notes du Docteur Pierre Boulard³⁷, on trouve à propos des AAJF ceci : « Après la guerre, 1948-49, Société des Amis de la Jeunesse, sorte de résurgence des Chantiers de Jeunesse de la guerre. Plein d'idées, mais pas de qualité de gestion : faillite »³⁸. Marcel Tomeno a donc connaissance du projet de réouverture d'un établissement à Mettray par son réseau d'anciens des Chantiers de Jeunesse en Allemagne et du STO. Marcel Tomeno devient membre du CA des AAJF en 1949³⁹.

Dans le Conseil Technique de l'AAJF, on trouve Fernand Deligny⁴⁰.

Marcel Tomeno est pressenti pour « la direction au démarrage, la direction éducative et la direction pédagogique à titre provisoire »⁴¹. Finalement, on lui propose le poste de directeur en 1951⁴², après avis du ministère de la Justice et d'Henri Joubrel⁴³.

³² Lettre de « La Cordée », amicale d'anciens des Chantiers de Jeunesse en Allemagne, 1^{er} mai 1946.

³³ *Mission Chantiers de Jeunesse en Allemagne*, ouvrage cité. Témoignage de l'assistant Jean Anette, page 231.

³⁴ Courriers professionnels de Marcel Tomeno à Pierre Capdeville, Archives Familiales.

³⁵ CV constitué par Marcel Tomeno= candidature pour la direction d'une École d'Éducateurs ? Écrit après 1956 puisqu'il indique à propos de sa situation familiale ses quatre enfants.

³⁶ Archives Familiales

³⁷ Pierre Boulard (1917-1998) Président du Conseil d'Administration de La Paternelle à Mettray de 1963 à 1998.

³⁸ Cette note a été trouvée avant juillet 2020 par Françoise Tétard et Françoise Tomeno dans un sac contenant des notes manuscrites du docteur Boulard, entreposé dans la pièce des Archives du Village des Jeunes de Mettray. Ces documents n'ont pas été versés aux Archives Départementales.

³⁹ Archives Départementales d'Indre et Loire, 30 J 210, CA du 31 janvier 1949

⁴⁰ Archives Départementales d'Indre et Loire, 30 J 210, document n°4, note complémentaire. On trouve également dans le Conseil Technique le Docteur Bonnafé, le Juge Chazal, Madame Montessori et Mr Pinaud, directeur de l'École des Cadres de Montesson.

⁴¹ Archives Départementales d'Indre et Loire, 30 J 210, Courrier de l'AAJF du 22 décembre 1949 à Mr Trousselot, juge des Enfants de Tours.

⁴² Archives Départementales d'Indre et Loire, 30 J 210, chemise AAJF, Association des Amis de la Jeunesse Française

⁴³ Archives Départementales 114 J 810, Visite de Mr Dujardin à Granjon au Ministère de la Justice, 19 décembre 1950 : « Mr Granjon m'a confirmé avoir affaire à Mr Tomeno. Il en a parlé à Mr Joubrel qui lui a confirmé son avis. Mr Tomeno lui semble valable pour 30 à 50 enfants, mais ils ne peuvent s'engager au-dessus de ce nombre, actuellement tout au moins ».

Dans la liste des candidats à des postes figurant dans un courrier adressé au Juge des Enfants de Tours on retrouve Michel Seguin, ancien des Chantiers de Jeunesse en Allemagne⁴⁴, et grand ami de Marcel Tomeno. Sa candidature stipule : Ancien Directeur de Centre de Formation Professionnelle, ancien délégué adjoint au Service des Jeunes du Ministère du Travail de ST Quentin, licencié en droit. Délégué à la Liberté Surveillée⁴⁵. Marcel Tomeno l'avait vivement recommandé dès 1949 à Sanson comme collaborateur possible pour le projet de réouverture.⁴⁶

Les AAJF ne font pas l'affaire, la Société La Paternelle reprend la main en 1953 et le nom de « Village des Jeunes » est retenu pour l'ouverture d'un nouvel établissement sur ces lieux de l'ancienne Colonie Pénitentiaire. Marcel Tomeno est officiellement engagé en juillet 1955.

En 1956 naît son deuxième fils, Jean-Dominique, quatrième enfant de la fratrie.

Le Village des Jeunes accueille les premiers enfants en 1957

Marcel Tomeno sera le directeur du Village des Jeunes jusqu'à son décès en juin 1964, il a à peine 50 ans. Il songeait à poser sa candidature à la direction d'une École d'Éducateurs.

⁴⁴ Voir note 29

⁴⁵ AD d'Indre et Loire, 30 J 210, AAJF document 4 note complémentaire

⁴⁶ « J'ai revu ces jours derniers un ami intime qui a été avec moi en 1946 Délégué Régional Adjoint au Service des Jeunes du Ministère du Travail à St Quentin ». Courrier du 27 septembre 1949 adressé à André Sanson. Photocopie archives familiales.

MARCEL TOMENO

QUEL PROFESSIONNEL ?

Le livre qui ne verra jamais le jour

Il manquera à ce travail celui de l'historienne qu'était Françoise Tétard,⁴⁷. Françoise m'avait fait part de son souhait que nous écrivions ensemble un livre sur la réouverture, en 1957, à Mettray, d'un établissement pour adolescents. À elle la place d'historienne, à moi celle de « témoin ». Françoise me faisait cette proposition bien entendu parce que j'avais passé une grande partie de mon enfance au Village des Jeunes à Mettray, sur les lieux de l'ancienne Colonie Pénitentiaire, et qu'en tant qu'enfant et adolescente (j'avais 17 ans au décès de mon père) j'avais une certaine expérience de ce lieu et de mon père dans ce lieu, une certaine place de témoin. Mais elle avait tenu à préciser que si je n'avais pas été psychologue psychanalyste, elle ne me le l'aurait pas demandé.

En quelque sorte témoin et professionnelle du secteur.

Le livre devait d'abord s'appeler « De Mettray à Mettray », reprenant une partie du titre d'un article de mon père⁴⁸. Françoise avait ensuite proposé un nouveau titre : « Mettray, cet obscur objet du désir ». Elle est partie, je suis restée « en plan » avec cet obscur objet du désir. Sachant que cela voulait dire aussi l'obscur objet du désir qui me poussait à retracer, en sa compagnie, le trajet de mon père. Françoise avait confié, peu avant son décès, à une amie commune, qu'elle craignait que je ne découvre des choses difficiles à propos de mon père. Je me suis toujours demandé si elle ne pensait pas à cette mention que nous avons trouvée ensemble dans des archives à Mettray (avant leur dépôt aux Archives Départementales), à propos de l'association AAJF⁴⁹ : « Après la guerre, 1948-49, Société des Amis de la Jeunesse, sorte de résurgence des Chantiers de Jeunesse de la guerre ». C'est par l'AAJF que mon père est arrivé à Mettray. En effet résurgence des Chantiers de Jeunesse en Allemagne, avec la question du Service du Travail Obligatoire et celle de la compromission avec l'Allemagne nazie. Les différents témoignages à propos du travail de mon père lorsqu'il était à la DOF de Katowice⁵⁰ me laissent espérer que, même si mon père a rejoint cette délégation pour d'autres motifs que la résistance intérieure en Allemagne, il en a eu connaissance et il a adhéré au moins à ses principes.

C'est donc sans toi, Françoise, que je vais rédiger ce qui va suivre. J'ai perdu une amie, et celle qui souhaitait faire de moi une de ses collaboratrices.

Autre difficulté à ajouter à celles-ci, je n'ai jamais entendu que des éloges de mon père, aussi bien dans le cadre professionnel que dans le cadre privé. Comme tout un chacun, il avait ses zones d'ombre, c'est en le sachant que je me suis mise à l'ouvrage.

⁴⁷ Françoise Tétard, historienne, ingénieure chercheuse au CNRS, co-fondatrice du CNAHES, Conservatoire de l'Histoire et de l'Éducation Spécialisée et de l'action sociale (<https://www.cnahes.org/project/francoise-tetard-1953-2010/>)

⁴⁸ Un peu d'histoire : de Mettray à Mettray, revue « Liaisons » de l'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptes, n° 22, avril 1957, p. 6-11.

⁴⁹ Voir ci-dessus page 9

⁵⁰ Pages 7 et 8

Quelle écriture

Après ce que je viens de mentionner, quelle écriture me restait possible en l'absence de Françoise ?

Mon propre témoignage me paraissait inopportun. Même si Françoise m'avait encouragée à écrire un passage du livre dans le style « Je me souviens », cela n'aurait eu du sens qu'au regard de la partie historique dont Françoise aurait assuré la scientificité.

S'appuyer sur des archives, comme des écrits de mon père ? Il y en a très peu. Ceux qui existent me paraissent néanmoins dignes d'intérêt pour avoir un aperçu de ses positionnements, en particulier dans sa fonction de directeur.

Des témoignages ? Oui, pourquoi pas. Il y a celui de ma mère, Marthe Tomeno, lors de son interview en 1998 par Françoise Tétard, dans le cadre du Colloque « Adolescence et Institutions - La violence en jeu »⁵¹ et lors d'une autre interview, cette fois-ci par Françoise Tétard et moi-même pour la préparation du livre en projet⁵².

Et puis celui de Jean Souchay, première personne embauchée au Village des Jeunes, éducateur technique, bras droit de Marcel Tomeno, un témoignage recueilli par Claude Laizé et moi-même dans le cadre du recueil de témoignages du Cnahes région Centre⁵³.

Je laisserai volontairement de côté dans ces témoignages ce qui concerne les circonstances de l'ouverture d'un nouvel établissement sur les lieux de l'ancienne Colonie Pénitentiaire et le fonctionnement du Village des Jeunes. D'une part parce que cet aspect est trop partiel dans les témoignages, d'autre part parce que cela aurait dû être le travail de Françoise Tétard, c'est-à-dire d'une historienne.

D'instituteur à directeur

Avant la guerre, Marcel Tomeno était instituteur. Il avait écrit dans son cahier de captivité : « J'avais pensé quitter ce "métier" qui ne me plaisait qu'à moitié. Mais ce n'est pas un métier, c'est une mission, un apostolat... ».

Dans ce même cahier, il écrit aussi : « J'ai toujours eu l'ardent et secret désir de réaliser une grande œuvre ». « Mettray », le « « Village des Jeunes » auront-ils été sa grande œuvre ? On peut le penser.

Pourtant, peu avant son décès, il établissait un CV pour candidater à la direction d'une école d'éducateurs. Alors l'œuvre ne pouvait-elle être complète sans un engagement dans la formation des éducateurs ?

Il faisait œuvre de formation dans le cadre de son engagement à l'ANEJI⁵⁴ et à l'AIEJI⁵⁵.

Mais il intervenait aussi régulièrement à l'École d'Éducateurs d'Angers⁵⁶. Il avait repris langue, d'une certaine façon, avec son premier métier d'enseignant, celui qui ne lui plaisait qu'à moitié. Dans le souci, partagé avec tant d'autres professionnels de ce secteur de l'« Enfance Inadaptée », de « la transmission » ? Transmission d'expériences ? De savoir ?

⁵¹ Colloque Adolescence et Institutions - La violence en jeu. Actes de Tours, novembre 98, pages 55 et 57

⁵² Témoignage Marthe Tomeno, interview en 2010 par Françoise Tétard et Françoise Tomeno

⁵³ Deux enregistrements numériques. Lieux de conservation : CNAHES Centre Val de Loire, CNAHES Cote CNAHES : CVL 2018 01, CVL 2019 01

⁵⁴ ANEJI : Association Nationale des éducateurs de jeunes inadaptés

⁵⁵ AIEJI : Association internationale des éducateurs de jeunes inadaptés

⁵⁶ Après son décès, une promotion d'élèves éducateurs a porté son nom

Là aussi, c'était la place de directeur qu'il visait.

Diriger, selon le témoignage de Marthe Tomeno, son épouse, il aimait ça. « C'était un homme responsable qui avait envie de prendre une œuvre au démarrage et de la conduire là où il le souhaitait »⁵⁷. Et lorsqu'à Saint Germain en Laye (C.O.S.O.R) la direction avait été confiée à un médecin psychiatre, il avait été rétrogradé au poste de directeur administratif et pédagogique, « cela le satisfaisait moins que d'avoir tout à gérer »⁵⁸.

Jean Souchay, dans son témoignage du 22 janvier 2019, nous disait que Marcel Tomeno portait la valeur de la discipline : « C'était peut-être son côté instit' ». « Il était rigoureux. On plaisantait, mais quand c'était le boulot, c'était le boulot »⁵⁹.

Faire famille

Lorsque Marcel Tomeno prend la direction, à Orly, puis à Saint Germain en Laye, d'un établissement du COSOR⁶⁰ créé pour accueillir des garçons fils de déportés et de fusillés, il vient de retrouver sa famille, son épouse et son fils né après son départ pour l'Allemagne.

Les enfants accueillis dans cet établissement, devenus des hommes, ont créé une association, « La Bohème », et se sont réunis très régulièrement, jusqu'à ce que le vieillissement et les premiers décès ne viennent interrompre ces moments qui semblaient si importants pour eux. Parmi eux, des enfants de familles juives, certaines pratiquantes, d'autres non, des enfants de résistants, des enfants de parents communistes.

Les enfants de Marcel Tomeno ont été invités à ces rencontres, et Françoise Tétard a participé à l'une d'entre elles.

Ces enfants, devenus grands, ont toujours eu à cœur de dire combien ce temps passé ensemble au « COSOR » (cela englobait Orly et Saint Germain en Laye) leur avait tenu lieu de famille. Pas seulement parce qu'un homme et une femme leur tenait lieu de parents, et peut-être même pas essentiellement, mais ce « entre eux » les avait constitués frères. Et ces frères avaient eu le plaisir, disaient-ils, de jouer avec mon frère aîné, de promener ma sœur Renée, et d'accueillir la petite fille que j'étais. Je suis née dans l'établissement d'Orly « à domicile ».

Mon père avait monté avec les enfants une chorale, et lorsque je suis née, il leur a dit que pendant quelques jours ils n'allaient pas chanter, pour ne pas réveiller le bébé qui était né à l'étage au-dessus.



La chorale d'Orly : archives familiales

⁵⁷ Interview de Marthe Tomeno par Françoise Tétard, *Colloque Adolescence et Institutions-La violence en jeu. Actes de Tours*, novembre 98, pages 55 et 57

⁵⁸ Idem

⁵⁹ Témoignage Jean Souchay, Cnahe cote CVL2019 01

⁶⁰ Comité des Œuvres Sociales des Organismes de Résistance

Cela me fait encore sourire en pensant que mon deuxième métier a été, pendant plus de trente ans, celui de chanteuse

Et cela me fait également sourire lorsque je pense que, pendant plus de 10 ans, j'ai animé l'atelier chant à la Clinique de Laborde⁶¹.

Ces rencontres de La Bohème étaient en fait des réunions de famille. On y riait, on se rappelait les bons, mais aussi certains moins bons souvenirs, on se moquait de l'un, de l'autre, et on y affirmait haut et fort que la religion n'avait jamais été un sujet entre eux.

Robert Cejwacs, chez qui se déroulaient ces rencontres, avait pris contact avec l'association de l'OSE⁶², et une matinée avait réuni, pour un échange, des anciens des établissements des deux associations, COSOR et l'OSE. Robert avait créé l'émoi lorsqu'il avait porté dans la discussion l'importance pour lui, et pour ses camarades, de n'avoir pas été qu'entre enfants de familles juives. Il soulignait l'importance de cette fraternité au-delà de la confession.

Famille, donc. Et pour moi, tous ces garçons étaient aussi mes frères.

Mais nous avons failli avoir encore plus de frères et sœurs !

En janvier 1949, au moment où la direction de l'établissement du COSOR est confiée à une direction médicale, dans un courrier adressé à l'inspecteur d'Académie du Haut Rhin, Marcel Tomeno demande à être réintégré dans l'enseignement public, et au plus près de la famille de sa femme, le Jura suisse. Il ajoute : « je désire, dans la mesure des possibilités, continuer à m'occuper de l'enfance malheureuse, surtout victime de la guerre, sans que cela, par un souci de moralité, constitue pour moi une profession. J'envisage éventuellement d'accueillir chaque année dans un cadre familial, des enfants abandonnés moralement et déficients physiques ».

Faire village

Villages d'enfants

Dans ce même courrier, il poursuit : « De plus, la proximité de Bâle me permettrait des relations faciles avec le Village d'Enfants Pestalozzi de Trögen auquel je pourrais apporter une collaboration temporaire pendant mes vacances ».

Nous voilà au Village.

Dans ses références, Marcel Tomeno compte aussi la Repubblica dei Ragazzi, la République d'enfants, à Civitavecchia près de Rome en Italie, au point d'y emmener une année sa famille lors des vacances d'été. Dans ce village, les enfants sont organisés en *self-government*, un gouvernement par et pour les enfants. Ils élisent leurs représentants, forment leur tribunal⁶³. « Il s'agit cependant d'une liberté contrôlée » écrivent les auteurs du livre « L'internationale des républiques d'enfants »⁶⁴.

⁶¹ Clinique de Laborde. Psychothérapie Institutionnelle. <http://www.cliniquedelaborde.com/la-clinique.html>

⁶² Œuvre de Secours aux Enfants. Fondée en octobre 1912 par des médecins juifs de Saint-Petersbourg, pour venir en aide aux populations juives de l'empire tsariste. Implantée en France en 1933. <https://www.ose-france.org/je-decouvre/histoire/histoiredelose/#1933>

⁶³ Lire à ce sujet *L'internationale des républiques d'enfant,s 1939-1955*, chapitre 2 « Un village d'enfants italien », Samuel Boussion, Mathias Gardet et Martine Ruchat, Anamosa, Paris, 2020.

⁶⁴ *L'internationale des républiques d'enfants*, chapitre 2 « Un village d'enfants italien » page 87.

Mettray, le Village des Jeunes.

La disposition des bâtiments de l'ex-Colonie de Mettray, et par conséquent du Village des Jeunes, est celle d'un village avec sa place, son église. Manque la mairie et le tribunal... À Mettray, Marcel Tomeno n'a pas mis en place des institutions de ce type, assemblées ou Conseils d'enfants, tribunal, votes, monnaie locale etc.

Mettray, le village

Le Village des Jeunes se voulait ouvert.

Concrètement : pas de portail fermé. On pouvait entrer et sortir facilement. Il était possible à tout habitant de Mettray de venir, de passer par la place du Village des Jeunes.

Marthe Tomeno témoigne : « Tout ce qui se faisait dans le Village des Jeunes était ouvert »⁶⁵

La messe hebdomadaire de la paroisse de Mettray avait lieu une fois par mois dans la chapelle du Village des Jeunes. Une façon de répondre à ce qui s'était passé au début de l'ouverture du Village des Jeunes : les adolescents qui allaient à la messe entraient par la petite porte du bas-côté de l'église paroissiale, ce qui mettait en colère Marcel Tomeno. Un nouveau curé est arrivé presque en même temps que les Tomeno, l'abbé Leparmentier. Lui et Marcel Tomeno ont fait alliance, et ont développé une grande complicité. L'abbé Leparmentier a fermé la petite porte du bas-côté, et les jeunes sont entrés par la grande porte. Voilà qui était dit.

Deux associations du village se réunissaient dans des locaux du Village des Jeunes⁶⁶ :

L'Association Familiale, « une idée de Marcel Tomeno et de Monsieur Thibault », président de de l'Union des Associations Familiales de Tours et membre du Conseil d'Administration de La Paternelle⁶⁷.

« Cette association avait de fait des liens avec la municipalité, via le Bureau d'Aide Sociale de la commune. Elle n'avait pas de lien avec la paroisse. Les réunions avaient lieu le soir, une fois par trimestre. Elles étaient fréquentées principalement par des femmes, seuls quelques hommes participaient.

On y menait une activité d'information/conseil, information sur les lois concernant la famille. L'association participait très activement à une grande fête du village de Mettray à l'occasion de la Fête des Mères, une fête entièrement organisée et fabriquée par les habitants du village de Mettray. Elle avait institué la fabrication de chars » qui défilaient dans le village avant d'arriver au Village des Jeunes. Là se déroulait la suite de la fête, avec des jeux, des spectacles. Des tracteurs étaient mis à disposition de la fête par des agriculteurs du village, en particulier par Monsieur Vassor⁶⁸, directeur de « La Ferme », autre structure gérée par l'Association de la Paternelle, dans la suite de l'ancienne Colonie Pénitentiaire.

Les Heures d'amitié : « une association non déclarée, fonctionnant sans argent, créée à l'initiative de Jacqueline Vassor, épouse du directeur de La Ferme. Les réunions avaient lieu au moins une fois par mois. On y débattait de questions éducatives, de questions pratiques concernant le travail des femmes à la maison (raccommodage, cuisine). Ces réunions étaient fréquentées par toutes les couches sociales du village, en provenance de tous les coins du

⁶⁵ Interview de Marthe Tomeno par Françoise Tétard et Françoise Tomeno, 2009

⁶⁶ Idem

⁶⁷ L'association La Paternelle gère le Village des Jeunes

⁶⁸ Bernard Vassor, décédé en mars 2021, est arrivé à la direction de la ferme en 1955, prenant la suite de Monsieur Guillaumin. Les liens de travail entre Marcel Tomeno et Bernard Vassor ont été très importants.

village, le bourg, les Bourgetteries. Cette association participait elle aussi à la Fête des Mères, en lien avec l'Association Familiale ». « Pendant qu'on fabriquait des fleurs en papier crépon), on pouvait écouter des confidences », ajoute Marthe Tomeno.

À son retour d'un voyage en Pologne avec l'AIEJI, Marcel Tomeno avait fait une conférence publique pour tous les habitants du village de Mettray⁶⁹

Un établissement ouvert

Marcel Tomeno y tenait. Sa femme, Marthe Tomeno, aimait raconter l'anecdote suivante : un soir, à saint Germain en Laye, Marthe et Marcel Tomeno se promenaient dans l'enceinte de l'établissement. Approchant d'une des sorties, ils aperçoivent un enfant faisant le mur. « Ce n'est pas la peine, lui dit Marcel Tomeno, le portail est ouvert ». L'enfant est rentré se coucher.

Marcel Tomeno a participé au 6^e congrès organisé par l'AIEJI à Fribourg en Brisgau, en juin 1963. À cette occasion, la journaliste Clara Candiani a interviewé Marcel Tomeno⁷⁰.

CLARA CANDIANI : à Fribourg, ces jours-ci, l'Association Internationale des éducateurs de Jeunes Inadaptés, a longuement étudié, au cours de son congrès, les conditions dans lesquelles on doit accueillir un enfant inadapté en internat.

A Fribourg, j'ai interrogé Monsieur TOMENO, directeur de Mettray en Indre-et-Loire, maison de rééducation pour mineurs délinquants, qui fut l'un des bagnes d'enfants les plus scandaleux de France, et la question que je lui ai posée est la suivante :

« Comment éviter que l'adolescent considère son internement comme un châiment et non comme une rééducation qui va lui permettre au contraire de se réinsérer, normalement, dans la société ? »

M. TOMENO : Et bien vous posez là une question, Madame, qui me touche d'autant plus près que, s'il est vrai que dans le grand public, aller dans un établissement de rééducation c'est un peu aller dans une prison, a fortiori quand on vient à Mettray, puisqu'on disait autrefois aux enfants : « si tu n'es pas sage, tu iras à Mettray ».

Je ne veux pas refaire le procès de l'ancienne colonie pénitentiaire de Mettray qui a été fermée en 1937, après avoir été impliquée dans le scandale des bagnes d'enfants, mais je puis vous dire que, lorsque nous avons repris les bâtiments de l'ancienne Colonie de Mettray, notre souci, le premier, a été de faire que ça ne soit plus une prison.

Nous avons enlevé tous les barreaux qui garnissaient les fenêtres, toutes les portes sont ouvertes même toute la nuit...

CLARA CANDIANI : et vous n'avez pas plus de fugues ?

M. TOMENO : Ah au contraire, Madame ! Plus les portes sont ouvertes, moins il y a de murs, et moins il y a de fugues. C'est bien évident, je crois, je ne suis pas le seul à le constater.

Donc l'enfant se rend très bien compte qu'il est libre, qu'il se rend à l'atelier, en classe, à table, de façon absolument libre, sans être mis en rang.

Il sait que c'est l'heure d'aller en classe, d'aller au travail, d'aller manger, d'aller jouer au football, tout ça de façon absolument libre ».

⁶⁹ Idem

⁷⁰ Extrait transmis par Mathias Gardet, que je remercie, 2009.

ANEJI AEIJI⁷¹

Marcel Tomeno a participé aux réunions de l'ANEJI et de AIEJI. Il a encouragé les éducateurs à y participer. En particulier, Jean Souchay, éducateur technique, premier salarié embauché au Village des Jeunes, et en quelque sorte bras droit de Marcel Tomeno (chaque matin, à la demande de Marcel Tomeno, Jean Souchay se rendait dans son bureau pour faire le point avec lui⁷²).

Jean Souchay a participé à des réunions de l'ANEJI réservées aux éducateurs techniques⁷³, qui avaient un objectif de formation mais aussi d'établissement d'une Convention Collective, celle qui deviendra la CC66.

« Puis les autres professions se sont jointes ».

« L'ANEJI a encouragé les directeurs d'établissement, les éducateurs techniques à faire quelque chose de différent pour les jeunes : discuter, écouter, les inciter à travailler, à se discipliner aussi.

L'ANEJI a été l'élément catalyseur.

Monsieur Tomeno a poussé les professionnels à participer à ces réunions sur la Convention Collective ».

Dans le cadre de l'AIEJI, Marcel Tomeno a participé en 1960 à un voyage en Pologne. Dans sa demande de participation à ce voyage, il demande à visiter le centre de Studzieniec, le Mettray Polonais. Il ajoute : « Bien entendu, je désire que mon voyage en Pologne ait en partie un caractère touristique et pouvoir visiter Varsovie, Czeszochowa, Cracovie, et si possible la région industrielle de Katowice ». Il souhaite retourner sur les pas de son passage à la DOF de Katowice et de son travail auprès des jeunes en STO (voir première partie).

Il poursuit : « Je signale que deux de mes proches parents (son oncle maternel et son cousin germain) sont morts et disparus au camp de concentration d'Auschwitz et j'aimerais si possible pouvoir faire à Auschwitz une visite »⁷⁴. Il y avait sur la Commune d'Auschwitz un camp de travail de STO dans lequel Marcel Tomeno s'est déplacé dans le cadre de son travail à la DOF⁷⁵.

Une délégation polonaise fera le voyage en France et viendra visiter Mettray.

⁷¹ Note 50 et 51

⁷² Témoignage Jean Souchay, CNAHES cote CVL2019 01

⁷³ *Lieux de conservation* : CNAHES Centre Val de Loire, CNAHES. *Cote CNAHES* : CVL 2018 01, CVL 2019 01. *Enquêteurs* : Françoise Tomeno, Claude Laizé. *Dates d'enregistrement* : 29 octobre 2018, 22 janvier 2019. *Durée des enregistrements* : 1h 00'49'', 1 h 22'26''. *Supports de conservation* : 2 documents numériques. *Instruments de consultation* : fiche biographique, note de présentation

⁷⁴ Document non daté, intitulé « Voyage d'études en Pologne du 2 au 20 mai 1960, dans lequel Marcel Tomeno expose ses motivations.

⁷⁵ Pages 7 et 8 de ce document et note 27

DES ECRITS DE MARCEL TOMENO

Marcel Tomeno a laissé très peu d'écrits. Celui qui est connu des professionnels de l'époque et des historiens est un article paru en avril 1957 dans la revue *Liaisons*, bulletin intérieur de l'Association Nationale des Éducateurs de Jeunes Inadaptés. J'en mentionnerai quelques extraits parce qu'ils témoignent de l'admiration de Marcel Tomeno pour Auguste Frédéric De Metz, fondateur en 1839 de la Colonie Agricole de Mettray dont il a assuré la direction jusqu'à son décès en 1873.

Les archives familiales contiennent quelques courriers écrits en 1947 et 1948 lorsque Marcel Tomeno était directeur de l'établissement du COSOR à Saint Germain en Laye. J'ai choisi d'en mentionner des extraits qui témoignent de sa colère face à une injustice : la différence de traitement, par le siège du COSOR, entre les salariés de l'établissement et les employés du siège.

Les archives familiales contiennent également un échange avec Alexis Danan, auteur d'articles dénonçant les bagnes d'enfants et particulièrement la Colonie de Mettray. Marcel Tomeno mentionne dans son courrier à Danan une récente émission de radio au cours de laquelle celui-ci a « évoqué le souvenir de la Colonie de METTRAY en la présentant comme le plus épouvantable des bagnes d'enfants ». Marcel Tomeno lui répond sur deux registres, celui des débuts honorables de la Colonie d'une part, et celui du nouveau Mettray, celui de l'établissement que Marcel Tomeno dirige.

Ces différents textes sont présentés ici dans l'ordre chronologique de leur écriture.

COSOR, SAINT GERMAIN EN LAYE

Extraits de courriers adressés par Marcel Tomeno à Pierre Capdeville, direction de l'enfance du COSOR, et au général Fournier, délégué général du COSOR.

Pierre Capdeville est un ancien des Chantiers de la Jeunesse Française à la DOF de Katowice, (voir page 9).

Courrier de Marcel TOMENO à la « Direction de l'Enfance » du COSOR, en date du 17 11 47

« Je me permets d'insister encore une fois auprès de vous sur la question des effectifs de nos maisons d'enfants et sur la nécessité de faire du « SOCIAL » sous peine de perdre notre titre d'« Œuvre Sociale » et de n'être plus que des « marchands de soupe ».

(...)

« en ce moment, il semble que l'effort, au lieu de porter sur un recrutement plus large, vise à chasser de nos maisons des enfants qui, parce qu'ils sont des cas COSOR, ont droit à toute notre sollicitude. Je sais bien que nous ne pouvons pas gérer nos maisons sans argent. Mais si nous ne prenons chez nous que les enfants dont les familles ou un autre organisme peuvent payer la pension, nous nous rabaissons au rôle de marchands de soupe. Et nous ne pouvons-nous parer du titre d'Œuvre Sociale que si justement nous nous efforçons de trouver l'argent nécessaire pour venir en aide à ceux qui n'ont rien ».

Marcel Tomeno donne ensuite plusieurs exemples d'enfants correspondant aux critères d'accueil du COSOR : enfant de déporté.e.s rentrés ou non des camps, sans ressources, pensions, allocations familiales, jeunes obligés de travailler pour payer eux-mêmes leur pension, de renoncer à poursuivre des études, des « cas type pour lequel le COSOR existe ».

Courrier de Marcel TOMENO à la « Direction de l'Enfance » du COSOR, en date du 19 12 47.

À propos des « gratifications de fin d'année » :

« Cette gratification est en quelque sorte une reconnaissance des services rendus et permet d'accrocher le personnel à l'œuvre. Évidemment nous devons être des apôtres et nous essayons de l'être. Mais nous avons affaire à des hommes et non à des saints ou à des moines, et il faut tenir compte de la psychologie de commandement qui exige de temps en temps un geste pour reconnaître la valeur, les compétences et les services rendus, faute de quoi on fait des aigris qui ne s'intéressent plus à leur travail ou (on) ne trouve que des ratés qui sont incompetents, ce qui est grave dans une maison chargée de l'éducation d'enfants. Si le COSOR est en difficulté financière, le personnel comprendrait peut-être qu'un sacrifice est nécessaire pour assurer la pérennité des maisons et son propre gagne-pain, à condition bien entendu que ce sacrifice soit accepté et supporté par tous. Mais si le personnel apprendait que le personnel de Paris bénéficie et de l'indemnité de vie chère et de la gratification de fin d'année alors qu'il n'est rien accordé aux maisons (d'enfants), cela créerait un état d'esprit préjudiciable à la marche des maisons et par conséquent aux enfants eux-mêmes, sans parler des démissions probables. Il ne faut pas oublier que le personnel des maisons est la (*illisible*) de première ligne, qui assure un service permanent, sans repos hebdomadaire, sans soirée libre, sans congés, toujours au côté des enfants, ce qui est exténuant. Ce serait bien mal reconnaître son dévouement que d'accorder à d'autres ce qu'on lui refuse.

Ces remarques sont strictement personnelles et ne sont dictées, croyez-le, ni par la jalousie, ni par intérêt personnel.

Je n'ai en vue que de reconnaître les services rendus à la maison par ceux qui autour de moi se dépensent sans compter et de maintenir la cohésion et l'esprit nécessaire à l'œuvre entreprise. Je ne veux pas travailler avec des aigris, ni changer de personnel tous les quinze jours pour n'avoir en fin de compte autour de moi que des incapables parce que les autres vont ailleurs ».

Courrier de Marcel TOMENO à C.O.S.O.R. Direction de l'Enfance, en date du 2 janvier 1948 faisant suite au courrier du 17 12 47, courrier resté sans réponse.

Marcel Tomeno n'a appris qu'oralement que sa demande d'attribution de l'indemnité de la vie chère et de la gratification de fin d'année au personnel de la Maison d'Enfants de saint Germain en Laye était rejetée, indemnité et gratification accordée par ailleurs au personnel de Paris.

« Cette décision du Comité Directeur témoigne non seulement d'une ignorance totale du problème des maisons d'enfants (sinon peut-être de leur existence-même) mais encore d'un mépris total de ceux qui s'y dévouent jour et nuit, sans repos, sans vie familiale, sans jour férié, car on semble oublier en haut lieu que les enfants vivent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et qu'il ne peut être question pour nous de fermer la porte pour prendre un repos hebdomadaire. Lorsqu'il s'agit de faire réduire les dépenses, l'échelon au supérieur ne voit d'autre solution que de supprimer du personnel, c'est-à-dire de surcharger encore ceux qui restent. [...] Si le COSOR est en difficulté financière, le personnel des Maisons aurait accepté un sacrifice pécunier, à condition que tous l'acceptent. [...] Le fait d'accorder au personnel de l'échelon central ce que l'on refuse au personnel des Maisons qui travaille autant pour ne pas dire plus, constitue une injustice flagrante, dont je ne saurais, vis à vis de mon personnel, me rendre complice en gardant le silence. Les Maisons sont la raison d'être primordiale du COSOR et elles sont traitées en parents pauvres.

[...]

En conséquence, en mon nom et au nom de mon personnel dont je suis responsable, j'élève une vigoureuse protestation contre la décision du Comité Directeur à notre égard. [...]

J'ai décidé ce qui suit :

1- Le personnel (Moniteurs et Petit Personnel) continue à assurer son service auprès des Enfants.
2- Mr Guzi, économe et moi-même continuerons à assurer uniquement la nourriture, l'entretien, la surveillance et l'hygiène des Enfants, ainsi qu'une Direction pédagogique normale, à l'exclusion de tout travail administratif (Courrier, tenue des registres, paiements, etc.) et de tout travail éducatif spécialisé. Le travail vis à vis de enfants, indiqué plus haut, suffira amplement à remplir les 6 fois huit heures de travail qui sont de règle au COSOR ».

**Courrier du Général M. FOURNIER du cadre de réserve, délégué général du COSOR
Comité des Œuvres Sociales de la résistance, 232 rue de Tolbiac PARIS 13^e à Monsieur
TOMENO, Directeur de la Maison C.O.S.O.R, 19 rue de Tourville St GERMAIN EN
LAYE en date du 31 DEC 1947**

Le COSOR a organisé une tombola à l'occasion d'une récente grande vente de solidarité. Il reste des billets, et le COSOR demande à Marcel Tomeno de bien vouloir offrir ou placer ces billets auprès des fournisseurs de la Maison d'Enfants « en leur affirmant à cette occasion tout le prix et la gratitude que nous attachons à leur appui généreux ».

Réponse de Marcel TOMENO en date du 20.1.48

« Mon Général,

J'ai bien reçu les dix carnets de billets de Tombola et je vous les retourne ci-joints, invendus. Je ne pouvais décemment pas demander à mon personnel de les vendre. Le personnel de notre maison, et le personnel des Maisons d'enfants en général, oublié lors des augmentations de salaires, oublié encore lors des gratifications de fin d'année, oublié toujours lors des distributions à titre onéreux de lait en poudre et de chocolat (notre personnel a aussi des enfants qui en sont privés depuis longtemps, et les enfants COSOR de notre maison n'ont pas eu de lait depuis quatre mois) a été trop déçu par le COSOR pour que je leur demande cet effort.

Vous faites appel à notre dévouement. Il a été entier jusqu'à la fin de 1947. Depuis deux ans nous avons travaillé tous les jours⁷⁶. Nous ne demandons ni récompense ni reconnaissance et notre dévouement aux enfants reste entier. Mais le personnel est humain et il y a des principes psychologiques de commandement qu'il ne faut pas oublier sous peine d'aigrir les esprits qui sont sensibles à l'injustice. Le dévouement enthousiaste envers le COSOR n'existe plus et il m'est bien difficile de maintenir maintenant l'esprit de cohésion et d'ardeur dans un personnel qui ne songe qu'à se trouver un emploi ailleurs ».

⁷⁶ Souligné dans le texte

METTRAY

Un peu d'histoire – De Mettray à Mettray- Article de Marcel Tomeno paru dans la revue Liaisons (bulletin intérieur de l'Association Nationale des Éducateurs de jeunes Inadaptés), n° 22, avril 1957, p. 6-11. **Extraits**

« M. D.Q.R. Mulock Houwer⁷⁷ disait au congrès de Bruxelles en 1954⁷⁸ : « Celui qui connaît l'histoire des institutions et leur développement actuel sait que tout ce qui est nouveau repose sur des fondements antérieurs et que ceux-ci, de quelque façon que ce soit, nous restent indispensables dans le présent ». Il nous a été permis de prendre connaissance des papiers de famille de cette très vieille dame qu'était la Colonie Agricole et pénitentiaire de Mettray. L'éducateur moderne serait très étonné de retrouver dans les documents du siècle dernier, compte-tenu des mœurs, des idées et des possibilités techniques de l'époque, l'ensemble de ses préoccupations actuelles.

Certes, nous ne savons que trop de quels bagnes nos centres sont les héritiers. Mais nous savons peut-être moins de quelles institutions ces bagnes étaient les fils dégénérés.

(...)

Il y a cent vingt ans, Frédéric Auguste Demetz, fondateur de Mettray, fut dans le monde entier le porte-drapeau d'une révolution qui égala au moins en ampleur celle que nous vivons dans le domaine de la rééducation. Mais il se défendait lui-même d'être novateur. « Je n'ai pas, écrivait-il, pris un brevet d'invention ». Mettray modèle 1839-1873⁷⁹ repose sur des fondations antérieures et le système pavillonnaire qu'il inaugura en France existait déjà en Europe depuis plusieurs années. Rendons à César.

(...)

Citant DEMETZ : « Enfin l'on a compris à Hambourg que ce n'est pas en parquant, pour ainsi dire, les enfants dans de lieux de répression, comme nous l'avons fait jusqu'ici chez nous, qu'il est possible de les corriger ».

À propos de Demetz, Marcel Tomeno parle de « vocation ». Il ajoute : « M. Demetz [...] consacre plus de trente ans, jusqu'à sa mort, à la fondation et à la direction de Mettray ».

Marcel Tomeno admire l'absence de murs, l'existence d'une école de cadres qui forme « indifféremment et dans un même esprit éducatif, les « chefs de famille », les instituteurs, les moniteurs techniques et les agents administratifs. Il insiste sur « l'esprit de famille » qui préside au travail avec les enfants, et cite Augustin Cochin, maire du 10^e arrondissement de Paris⁸⁰ : « La famille est le premier lien de la société, on leur inspire l'esprit de famille... Dans la société ils seront libres, il faut donc les habituer à la liberté : point de force armée, point de murailles, point de verrous, point d'autres clefs, comme on l'a spirituellement dit, que la clef des champs... ».

Il cite Demetz : « C'est de nos jours une tendance fâcheuse de trop chercher à économiser sur le personnel des agents lorsqu'il s'agit de l'éducation de l'enfant... Si on a peu obtenu jusqu'à ce jour en fait d'éducation, c'est qu'on a trop souvent substitué l'action disciplinaire à l'action morale. On fait bien manœuvrer un régiment à la parole et un équipage de marins à coups de sifflet, mais cela ne saurait suffire pour les « moraliser » ... Et tout ceci était écrit en... 1847 !

⁷⁷ Dan Mulock Houwer (Pays Bas), président de l'AIEJI de 1951 à 1964

⁷⁸ 2^e congrès de l'AIEJI

⁷⁹ Année du décès de Frédéric Auguste Demetz

⁸⁰ De 1854 à 1858

Ne semble-t-il pas, ami éducateur d'aujourd'hui, que c'était hier ? Et que cette phrase pourrait encore être écrite aujourd'hui ? ».

Marcel Tomeno formule cependant deux critiques à l'égard de Demetz : « F. Demetz eut peut-être le tort d'emprunter à l'exemple anglo-saxon « la sévérité de la règle ». Autre différence avec l'expérience allemande : Raunben Haus comptait un effectif total d'une quarantaine et des « familles » de douze. En 1848, Mettray compte plus de cinq cents enfants répartis en familles de quarante. C'est peut-être un des mérites de son fondateur, sur le plan social, et à une époque où rien d'autre n'existait, d'avoir voulu sauver toujours plus d'enfants. C'est certainement, sur le plan de la rééducation, une erreur dont nous avons pu mesurer les conséquences ».

Marcel Tomeno termine son article en citant M. H. PERNEY, Commissaire Central de la Sûreté Nationale, dans un extrait d'une conférence qu'il a donnée à Cherbourg le 25 mars 1957 :

« La compétence du policier ne se mesure pas seulement au nombre de condamnations qu'il réussit à obtenir. L'absence de crimes et de délits dans un secteur sert aussi de critère dans l'appréhension d'une action préventive. Celle-ci ne doit pas être basée sur la crainte, mais sur l'amitié ».

Courrier de Marcel TOMENO À Alexis DANAN, « Les Cahiers de l'Enfance », 9 rue de Clichy PARIS (9^e) 16 mars 1961

Marcel Tomeno répond à une proposition d'abonnement à la revue Les Cahiers de l'Enfance, dont Alexis Danan est le Directeur-Rédacteur en chef.

« (...) Il m'a été rapporté que vous avez récemment, au cours d'une émission de radio, évoqué le souvenir de la Colonie de METTRAY en la présentant comme le plus épouvantable des bagnes d'enfants. J'ai, depuis cinq ans, pris connaissance de tous les documents existant sur METTRAY depuis 1839 et je suis persuadé, d'une part que la Colonie de METTRAY a été pendant les trente premières années de son existence une œuvre à la pointe du progrès et mondialement réputée, et d'autre part, qu'elle ne répondait plus en 1935 à l'idéal de ses fondateurs. Je me permets d'attirer votre attention sur le préjudice que vous pourriez involontairement porter à notre effort actuel lorsque, dans un article ou une émission de radio, vous remuez les cendres de l'ancienne Colonie. Des lecteurs ou des auditeurs mal informés, et particulièrement les parents de nos élèves, pourraient, par un malentendu regrettable, croire qu'il s'agit de l'établissement actuel et ressentir quelques inquiétudes pour le sort de leurs enfants qui nous sont confiés. Puis-je me permettre de vous demander, lorsque vous évoquez, pour la condamner, l'ancienne Colonie de METTRAY, de préciser que cet établissement n'a rien de commun avec celui qui existe actuellement dans les mêmes locaux. Bien entendu, il vous est toujours possible d'avoir quelques doutes sur la valeur de notre effort et de notre travail.

Monsieur LUTZ, sous-directeur de la Liberté Surveillée, et mon ami Henri JOUBREL, entre autres, pourraient sur ce pont vous rassurer. Bien entendu, si vous désirez venir vous rendre compte sur place, nous serions heureux de vous accueillir sur les lieux de l'ex-Colonie et j'aurais personnellement beaucoup de plaisir à faire votre connaissance ».

EPILOGUE

Ce travail s'achève aujourd'hui, 22 juillet 2025. Quinze ans et quelques jours après ma dernière rencontre avec Françoise Tétard. Je lui dédie ce texte. Sans elle, il n'aurait jamais vu le jour.

Je remercie le Cnahes, que j'ai rejoint sur l'incitation de Françoise. Je remercie particulièrement le Cnahes Centre qui m'a accompagnée dans ce labeur, me rappelant à mon engagement à le terminer. Je remercie en particulier Catherine Thierry, qui en a été pendant de longues années la déléguée régionale, Claude Laizé, avec qui j'ai mené les deux entretiens avec Jean Souchay, Catherine Levavasseur, et le tout dernier arrivé, Patrick Dycke, qui a pris avec efficacité la tête de notre délégation.

Je souhaite ajouter en annexe les notes prises par Françoise Tétard fin 2009, au cours de notre travail commun. Je garde l'intitulé qu'elle avait choisi, « Journée de travail des deux FT » ... Une introduction, une « bande annonce », un sommaire, un résumé-synopsis, et des notes en « vrac », a-t-elle écrit. Elle n'avait pas encore proposé cet autre titre, « Mettray, cet obscur objet du désir ». Mais la fin de ses notes fait en quelque sorte écho à cet autre titre possible.

Pour terminer mon travail, je la lui emprunterai.

**« Au croisement des utopies.
Ou : Peut-on rouvrir Mettray ?
La résurrection d'une utopie**

**Entre idéal philanthropique et vieux démons,
la voie de la résurrection était étroite ».**

ANNEXE

Journée de travail des deux FT les 30 novembre et 1^{er} décembre 2009

Notes de Françoise Tétard

De Mettray à Mettray

Introduction

Rarement, une institution n'aura été autant encensée, mythifiée et décriée. Tour à tour adulée et niée. Elle a acquis une visibilité qui donne le vertige parfois ou qui est de l'ordre de la fascination et qui finit par déranger. La compréhension et l'interprétation de la construction de ce mythe correctif (archétype) ne sauraient s'appuyer uniquement sur une méthode historique. Et la collaboration de Françoise Tétard et de Françoise Tomeno pouvait être productive sur ce sujet : une historienne des maisons de correction et une psychologue passée par la psychanalyse. Quand on saura que Françoise Tomeno est la fille de Marcel, le directeur qui a décidé de rouvrir Mettray en 1957 et d'en faire un village pédagogique, et qu'elle a passé une partie de son enfance dans ce lieu, le lecteur ne s'étonnera plus de cette collaboration, à la fois amicale et professionnelle.

Bande-annonce

Marcel Tomeno, émission de radio de Clara Candiani, date : *(à décrypter)*

Clara Candiani,

Comment éviter que l'enfant ne considère son séjour comme une punition ? Vous posez, là, Madame, /// je ne vais pas refaire là le procès de cette institution. Lorsque nous avons repris les bâtiments, nous avons enlevé les barreaux (...) Plus les portes sont ouvertes, moins il y a de murs et moins il y a de fugues.

Eugène Nyon, 1845 :

Lettre du maire du village de /// à sa femme Elisa, datée du 8 août 1842 (p. 125-127).

J'ai visité la colonie de Mettray, ma chère Elisa, et je vais tâcher de te dépeindre ce dont, sans l'avoir vu, tu pourras à peine te faire une idée. (...) Figure-toi, si tu peux, au milieu d'une campagne admirable, un assemblage de petites maisons simples et rustiques, mais propres et agréables à l'œil, offrant un peu l'aspect des chalets de la Suisse ; une église d'une égale simplicité s'élève au milieu, comme pour annoncer que Dieu plane sur la colonie et veille sur ces enfants qu'elle contient. Sept des maisons dont je viens de parler sont destinées à l'habitation des colons ; et la place a été aménagée avec art. (...) J'ai cherché vainement des grilles, un aspect de prison enfin, je n'y ai rien trouvé de pareil ; et, comme je m'en étonnais, un des directeurs, qui avait la bonté de me servir lui-même de cicerone, me dit :

« Pourquoi vous étonner, Monsieur ? la colonie n'est pas une prison... Pour retenir tous ces enfants, nous n'avons eu qu'un mot à leur dire : « colons, le gouvernement vous a confié à nous, mais nous ne voulons que votre bonheur pour garantie... ; vous êtes prisonniers sur parole ». Ces simples mots ont fait plus que les grilles les plus élevées, les murs les plus épais... ; et depuis deux ans, aucun ne s'est échappé.

Le colon de Mettray, par Eugène Nyon, Tours, Mame et Cie, imprimeurs-libraires, 1861, 233 p. (1^{ère} édition en 1845)

Sommaire

I - Mettray, objet du scandale. La campagne des bagnes d'enfants

- 1 - Mettray fut d'abord une maison de correction « exemplaire »
- 2 - Mettray ne fêtera pas son centenaire
- 3 - La fermeture : un acte raisonné du Front Populaire
(Finir sur l'annonce de la fermeture à la radio).

II - 1937-1957. Vingt ans d'errances administratives

- 1 - Que faire de ceux qui restent ? les pupilles, le personnel
- 2 - Que faire des terres ?
- 3 - Comment faire vivre juridiquement la succession, comment ne pas perdre le patrimoine ?

III - Le défi pédagogique de Marcel Tomeno : la résurrection de l'établissement de F-A Demetz

- 1 - Approché dès 1948. Sa biographie
- 2 - Je m'souviens. Une petite fille en son château (mon château, ma maison), mes frères et les autres.
- 3 - Huit ans pour construire le nouveau projet
- 4 - La ré-ouverture, les inspections de Paul Lutz et d'Henri Gaillac, les habilitations

IV - Pourquoi avoir voulu rouvrir Mettray ?

- 1 - L'esprit de village installé dans une utopie architecturale
- 2 - Des délinquants aux débiles QI 60 (aujourd'hui : un ITEP)
- 3 - La mémoire des murs...
- 4 - Et la rémanence des maisons de correction

Résumé-synopsis.

Le titre de cet ouvrage s'inspire directement d'un article de Marcel Tomeno, le directeur qui a rouvert Mettray en 1957. Cette noble institution avait été créée en 1839, avait connu une période faste correspondant, à quelques années près, à la présence constante et attentionnée de son fondateur-directeur Frédéric-Auguste Demetz. Les philanthropes de renom qui constituaient son conseil d'administration en étaient ses meilleurs ambassadeurs. Portée sur le piédestal de l'idéal philanthropique, elle était devenue en quelques années « le modèle » de colonie pénitentiaire agricole qu'il fallait copier et dont il fallait s'inspirer. Mettray était constamment visité, cité en référence, copié et a bénéficié d'une extrême visibilité dans cette première période. Mais, à la mort de Demetz, en 1873, les choses ne tardèrent pas à se gâter. Problèmes de personnel, baisse des budgets, questions sanitaires, épidémies, révoltes, etc. Les journalistes militants qui participèrent à la campagne des bagnes d'enfants mirent Mettray en point de mire, et le Front populaire prit la décision qui s'imposait, mais qu'aucun autre régime politique n'avait encore osé prendre : la décision de fermeture.

////////

Notes, extraits, idées (vrac)

Peut-on faire une république d'enfants avec des enfants débiles ?

F. To mais le QI de 60 n'était pas mesuré de la même façon qu'aujourd'hui.

De Mettray à Mettray (Liaisons-ANEJI, Marcel Tomeno, avril 1957)

« Certes, nous ne savons que trop de quels bagnes nos centres sont héritiers. Mais nous savons peut-être moins de quelles institutions ces bagnes étaient les fils dégénérés (...) »

Marcel Tomeno s'identifie à Demetz, plus simple que de s'identifier à son propre père.

système pavillonnaire.

Pestalozzi en Suisse

Centre européen sans clôture

Une famille par pavillon (la Maison sauvage de Horn)

Les chefs de famille

- « Dans la société, ils seront libres, il faut donc les habituer à la liberté : point de force armée, point de murailles, point de verrous, point d'autres clefs, comme on l'a spirituellement dit, que la clef des champs... » (Cochin)

- Le choix des agents

1949-1951 : Marcel Tomeno est « approché »

Qui est Marcel Tomeno ?

Qui l'approche ? les négociations.

Il accepte : son rapport à l'histoire de Mettray

Petit texte

Lamartine, lettre à Frédéric-Auguste Demetz, datée du 4 avril 1848

La patrie voit avec complaisance votre dévouement à la cause sacrée du peuple. Plus que jamais votre belle colonie est sûre d'une longue existence. Craindre pour son avenir serait un outrage à la République. Mettray est le foyer où doit s'allumer la flamme des inspirations les plus généreuses, où déjà rayonne cette vive lumière qui éclaire une des questions sociales les plus difficiles.

Marcel Tomeno, « De Mettray à Mettray » (Liaisons-ANEJI, avril 1957)

Certes, nous ne savons que trop de quels bagnes nos centres sont héritiers. Mais nous savons peut-être moins de quelles institutions ces bagnes étaient les fils dégénérés (...)

Marcel Tomeno à Alexis Danan, courrier du 16 mars 1961

Il m'a été rapporté que vous avez récemment, au cours d'une émission de radio, évoqué le souvenir de la colonie de Mettray, en la présentant comme le plus épouvantable des bagnes d'enfants. J'ai, depuis cinq ans, pris connaissance de tous les documents existants sur Mettray

depuis 1839 et je suis persuadé, d'une part, que la colonie de Mettray a été pendant les premières années de son existence, une œuvre à la pointe du progrès et mondialement réputée et, d'autre part, qu'elle ne répondait plus en 1935 à l'idéal de ses fondateurs. Je me permets d'attirer votre attention sur le préjudice que vous pourriez involontairement porter à notre effort actuel lorsque, dans un article ou une émission de radio, vous remuez les cendres de l'ancienne colonie.

Victor Hugo, (rechercher le discours)
Plus de prisons, des écoles !

Alexis Danan, *Franc-Tireur*, 13 novembre 1948

Je suis sûr que ces Messieurs à qui est en voie d'échoir le coquet héritage de La Paternelle ne songent pas du tout à le faire fructifier par les moyens de violence et de honteuse laderie qui furent pendant 100 ans la tradition de Mettray. J'en suis sûr, non que je les connaisse, mais parce qu'il est bien clair qu'ils doivent compter avec la censure vigilante du voisinage, et qu'ils le savent. On ne leur passera rien ; le moindre cri de douleur qui sort de Mettray fera scandale ; c'est l'inconvénient de certaines successions. Gare si un petit couvé se plaint jamais d'avoir été battu, d'avoir eu faim ; on évoquera Roulvin, Guépin, Khalifat. On dira : « c'est Mettray qui continue ».

Au croisement des utopies. Ou : Peut-on rouvrir Mettray ?
La résurrection d'une utopie

Entre idéal philanthropique et vieux démons, la voie de la résurrection était étroite.